

Vœux | 20
VENDREDI 17 JANVIER | 20



Communauté de Communes

Communauté de Communes Retz-en-Valois : des actions en faveur du territoire !

Le président Alexandre de Montesquiou et les Conseillers communautaires de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) ont présenté leurs vœux, vendredi 17 janvier à la Salle Marie-Louise Labouret à Villers-Cotterêts. La cérémonie a permis de faire le point sur les différentes actions menées par la collectivité, mais aussi d'évoquer les projets marquants pour le territoire.

Extrait du discours

Compétences obligatoires

Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi)

La CCRV doit en effet s'attacher à aménager et proposer une vision partagée de l'espace communautaire. Elle a mené au cours de ces dernières années, un long travail, nécessaire à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal¹.

Nous venons de passer l'étape de l'enquête publique, au cours de laquelle, les administrés ont pu s'exprimer sur le projet arrêté par les Conseillers communautaires. Son approbation sera proposée fin février.

Vos élus se sont attachés à pérenniser l'identité de leur bassin de vie :

- en respectant son environnement naturel et ses paysages,
- en s'assurant d'un bon niveau d'équipements,
- en cherchant à favoriser l'offre de logements et à conserver un habitat de qualité...

En parallèle, l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon a fait l'objet d'un très long travail avec les élus de la commune. Elle devrait se traduire par une approbation prochaine également.

Le pôle aménagement du territoire de notre collectivité a été structuré pour avancer sur ces différentes thématiques. Il est appelé à devenir l'unique service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des 54 communes.

Développement économique

Depuis sa création, la CCRV a également veillé à développer une bonne dynamique en terme de développement économique. Nous nous sommes attachés à mettre en pratique le Schéma de développement économique (SDE) qui a été élaboré en 2018.

¹ Il a pour but de remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Ainsi, les rencontres inter-entreprises ont été créées, tantôt pour proposer des conférences thématiques, tantôt pour favoriser les échanges entre entreprises.

La 1^{ère} Foire Expo, qui s'est tenue en 2018, a été un succès. Elle a permis à plus d'une centaine d'entreprises de notre territoire de se faire connaître des habitants et de se rencontrer. Je remercie d'ailleurs les entreprises pour leur implication et leurs témoignages positifs, cela fait du bien !

Ce succès nous a incités à la pérenniser tous les deux ans. La prochaine édition aura lieu le 3 octobre 2020.

Nous veillons également à devenir un relais essentiel auprès des entreprises pour toutes leurs questions ; c'est le rôle de notre chargé de mission au développement économique qui est à leur disposition.

S'agissant des différentes zones d'activités, nous avons eu la satisfaction d'accueillir de nouvelles entreprises, en particulier sur celle de Pontarcher.

Tourisme

La promotion du tourisme constitue un élément clé de l'économie de notre territoire.

En 2019, le tronçon Retz-en-Valois de la Route Européenne d'Artagnan, a été inauguré au cours d'une journée dédiée au célèbre mousquetaire et au monde équestre. Je remercie la mobilisation

- des écoles,
- des associations,
- du Comité Régional du Tourisme Équestre
- et de l'Association européenne de la route d'Artagnan.

Ce tronçon de 68 kms permet de traverser 16 de nos communes et s'inscrit dans le tracé reliant Lupiac à Maastricht.

L'équipe de l'Office de tourisme intercommunal s'est attaché à proposer, tout au long de l'année, de nouvelles actions visant à dynamiser davantage notre territoire, en partenariat avec les professionnels et propriétaires concernés.

L'ouverture d'un bureau d'informations touristiques au sein même du Camping de Berny-Rivière, deuxième hébergeur de l'Aisne derrière le Center Parcs de l'Ailette, est une grande avancée. Elle a permis d'orienter plus de 3 000 personnes, essentiellement des anglo-saxons, vers nos sites touristiques.

La dynamique touristique, économique et d'aménagement du territoire de la CCRV prend aujourd'hui tout son sens grâce au travail mené en commun avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois. Pour mémoire, celui-ci est constitué de trois autres intercommunalités :

- GrandSoissons Agglomération,
- la CC du Val de l'Aisne,
- et la CC du Canton d'Oulchy-le-Château.

L'identité touristique La Pause fait l'objet de nombreuses actions menées en commun. Le futur lancement d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du PETR permettra également de dessiner les grands choix de développement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Environnement

En matière d'environnement, les sujets d'actions et de préoccupations ne manquent pas !

Premier point, les déchets, et leur indispensable valorisation, ou réutilisation dans le cadre de l'économie circulaire.

La CCRV mène actuellement une étude d'optimisation ayant plusieurs objectifs :

- uniformiser les modes de collecte au sein de l'ensemble du territoire.
- réfléchir à une meilleure valorisation des déchets ;
- lutter contre les déchets sauvages. La Communauté de Communes poursuit notamment son engagement chaque année dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France propres » de la Région, aux côtés de l'ONF, de la Fédération Régionale des Chasseurs et de toutes les associations mobilisées.

Second point, la protection de la biodiversité, prise en compte dans le PLUi et dans le cadre de l'animation des 3 zones Natura 2000 que compte la CCRV, en partenariat avec l'ONF.

Parmi les enjeux d'aujourd'hui et de demain s'ajoute la protection de la ressource en eau. L'objectif est de veiller au bon état écologique de nos rivières et rus ainsi que de préserver la nappe phréatique contre les pollutions. Nous y travaillons de concert avec les Syndicats compétents dans le cadre de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de Communes s'est vu transférer la gestion de l'eau potable. Tout au long du second semestre 2019, elle a donc organisé la phase de transition avec ses communes membres et les Syndicats des eaux.

Assainissement

En matière d'assainissement collectif, le schéma directeur, lancé en 2018, est achevé. Il a permis aux élus de prioriser les actions à mener.

Au vu de l'état des réseaux, certaines d'entre-elles seront à lancer dans de courts délais. Elles représentent plus de 8 millions d'euros de travaux, sur un total estimé à plus de 20 millions sur l'ensemble du programme pluriannuel à horizon 2040 !

Pour mener à bien ces travaux, la CCRV a dû acter une trajectoire d'augmentation du prix de l'assainissement sur les 10 prochaines années.

Par ailleurs, dans ses prévisions budgétaires, la Communauté de Communes a inclus une enveloppe annuelle de 400 000 euros. Celle-ci permettra de mener les travaux d'assainissement, là où les communes projettent d'intervenir sur la voirie.

Ce fut le cas en 2019. La CCRV a fait preuve de réactivité et a lancé des travaux d'assainissement à Villers-Cotterêts. Nous disposions d'un échéancier extrêmement serré avec une fin de travaux à tenir avant Noël, pour permettre à la Ville d'enchaîner avec la réfection du centre-ville. Grâce à l'implication et au dynamisme des services techniques de la CCRV et de ses prestataires, deux semaines ont été gagnées sur les délais fixés.

Ces travaux ont suscité l'inquiétude des commerçants, craignant une baisse significative de leur chiffre d'affaires. Face à cette situation, la CCRV et la ville de Villers-Cotterêts ont décidé de solliciter l'aide de la Chambre de Commerce et d'industrie afin de mettre en place une Commission d'indemnisation amiable.

Cette commission sera chargée d'étudier les demandes d'indemnisation des commerçants, d'évaluer, à l'aide des documents fournis, le préjudice supposé et de fixer le montant de l'indemnisation.

La première réunion de la commission devrait se tenir d'ici quelques semaines.

En parallèle, l'assainissement non collectif poursuit son programme de réhabilitation des installations non conformes. Et comme nous l'évoquions l'année dernière, nous constatons, malheureusement, que le programme de l'Agence de l'Eau est nettement moins favorable à ces opérations que par le passé.

Compétences supplémentaires

Les compétences dites désormais « supplémentaires » regroupent les compétences nommées jusqu'à présent « optionnelles » et « facultatives ».

Habitat

La phase de diagnostic du Programme Local de l'Habitat intercommunal a été menée en coordination avec les bailleurs sociaux. Elle débouchera en 2020 sur la définition de toute une série de mesures.

La première d'entre elle sera de mobiliser de nouveaux moyens pour diminuer les passoires thermiques, et donc de faciliter la rénovation énergétique des maisons ou immeubles concernés.

Des décisions en ce sens ont déjà été approuvées par les Conseillers communautaires. Elles visent à abonder des dispositifs existants de la Région et du Département : « Haut-de-France Pass Rénovation » et le « Programme d'Intérêt Général départemental », au profit des propriétaires bailleurs ou occupants.

Voirie

L'entretien des voies d'intérêt communautaire a été assuré et le programme de travaux d'investissements sera poursuivi avec le soutien du Conseil départemental.

Sport

La piscine intercommunale, récemment rénovée, bénéficie de locaux mieux adaptés à son utilisation par le public et les scolaires.

Les autres actions sportives organisées dans un but de convivialité et de lien social ont été pérennisées au-travers du Cross, du Challenge pétanque et de la Rando-Cyclo.

L'éducateur sportif de la CCRV intervient également dans cet objectif, auprès des scolaires en milieu rural.

Enfance-Jeunesse

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) dispose aujourd'hui de locaux dédiés à Villers-Cotterêts. Il s'est développé sur l'ensemble du territoire avec des interventions à Montigny-Lengrain et Vic-sur-Aisne, ainsi qu'à La Ferté-Milon et Chouy.

D'autres actions ont été menées et ont fait l'objet d'un travail transversal :

- le forum « Job d'été »
- le forum de l'enfance
- l'aide aux formations BAFA
- et un programme étoffé de sorties et de séjours pour les jeunes

Culture

L'Ecole de Musique Intercommunale, présente à Villers-Cotterêts et également à Vic-sur-Aisne, s'attache à proposer de nombreuses disciplines d'apprentissage. Beaucoup nous envie la qualité de notre orchestre symphonique.

Nous avons également souhaité lancer et tester en 2019 de nouvelles actions culturelles afin de mettre la culture à la portée géographique et économique de tous. Un programme riche et intense a été proposé sur l'ensemble du territoire - théâtre, danse, musique, salon des youtubeurs, exposition photos, salon littéraire et autres.... Ces actions ont prouvé qu'elles avaient leur place aussi bien dans de grandes salles qu'au cœur de nos villages.

Social

L'exercice de la compétence sociale a, quant à elle, portée en 2019 sur plusieurs dossiers qui se poursuivront cette année.

La collectivité est extrêmement fière du travail mené par ses deux chantiers d'insertion qu'elle gère désormais en régie. Le premier est spécialisé dans la rénovation du petit patrimoine bâti, le second consacré à l'aménagement des sentiers de randonnée.

Ils présentent le double avantage de proposer des réalisations concrètes à nos communes et d'aider à la réinsertion de personnes en difficulté

Fibre optique

Le calendrier de déploiement de la fibre optique a pu être avancé grâce à une participation financière de la Communauté de communes. Plus de 6,5 millions d'euros seront investis pour soulager le budget des communes qui n'auront rien à payer.

En ce début d'année, la fibre est désormais commercialisable dans 27 communes, 6 le seront bientôt dont 4 dès le mois prochain, et 21 font encore l'objet de travaux.

Rappelons que d'ici la fin de l'année, l'ensemble du territoire disposera du Très Haut débit. Cela constituera un atout considérable en termes de développement économique et touristique.

Transport collectif

Après de nombreux mois de concertation et d'échanges avec nos 54 communes, un projet de réseau de transport a été défini en 2019. Il tient en tenant compte d'un ensemble de constats partagés qui peuvent être synthétisés en quatre axes fondamentaux :

- l'obligation d'assurer le transport des élèves dans les meilleures conditions grâce à l'engagement de la Région Hauts-de-France
- l'intérêt d'examiner l'organisation des dessertes des différents villages pour répondre aux besoins des bassins de vie ;
- l'intérêt de répondre aux besoins de déplacements du secteur de la Ferté-Milon tant au niveau de sa relation avec Villers-Cotterêts qu'avec les communes alentours ;
- l'intérêt de pérenniser l'offre de transport déjà existante en étendant le service à la demande à de nouvelles communes, en partenariat avec le SITUS.

Une nouvelle concession démarrera le 1er septembre 2020. Elle répondra aux besoins de déplacement du monde rural et contribuera à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Ces nouvelles mobilités passent également par le développement à moyen terme de pistes cyclables à travers l'étude en cours, au sein du PETR. Un projet de voies vertes, de l'Ourcq à

Pierrefonds, est également en réflexion en lien avec celui de la rénovation du Château de Villers-Cotterêts.

Au-delà de ses compétences, votre Communauté de Communes doit continuer de se battre aux côtés des Maires et des élus départementaux, régionaux et nationaux, pour disposer, enfin, de moyens de transports ferroviaires et routiers dignes de ce nom.

Autres actions

Regroupements pédagogiques intercommunaux

La CCRV doit également continuer à se mobiliser pour soutenir les deux projets de regroupements pédagogiques intercommunaux, l'un à Morsain, l'autre à Dampleux, qui vont bientôt être lancés.

Maison de santé pluri-professionnelle

Par ailleurs, nous avons travaillé ces derniers mois en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels du secteur. Les conclusions des études menées nous ont permis de décider quelle implication nous souhaitons avoir dans la problématique des déserts médicaux, à court, moyen et long termes.

Ainsi, les élus ont approuvé l'achat par la collectivité d'un cabinet. Avec notre soutien et grâce au travail mené par l'équipe médicale en place, il a obtenu la labellisation Maison de Santé Pluri-professionnelle. L'objectif, par la suite, est de procéder à une extension des locaux pour attirer des médecins et des professions paramédicales mais aussi d'y accueillir des stagiaires. Nous espérons, ainsi, endiguer le manque de professionnels de santé qui devient plus qu'inquiétant.

La CCRV restera à l'écoute de projets qui émergeraient sur les autres parties de son territoire

Patrimoine

En 2020, les occasions ne manqueront pas de mettre en avant notre patrimoine :

- avec la célébration des 150 ans de la mort de notre cher Alexandre DUMAS.
- mais aussi avec le véritable enjeu de demain, à la fois pour notre Communauté de communes, notre Département et notre Région, qu'est ce formidable projet présidentiel.

Au terme d'une campagne de restauration très importante et inespérée, le Château de Villers-Cotterêts deviendra en mars 2022, la Cité Internationale de la Langue Française, lieu de création et d'innovation. Tout en gardant un fort ancrage sur le territoire, cette Cité a vocation, comme son nom l'indique, à rayonner à l'échelle internationale. Elle s'appuiera sur des réseaux de partenaires issus des champs culturels, artistiques et éducatifs.

Toute une série de groupes de travail, associant élus et experts, ont été mis en place. Ils préparent au mieux l'environnement dans lequel évoluera la Cité internationale afin de lui donner toutes les chances de réussite et de rayonnement.

Ceux consacrés aux transports collectifs et aux cheminements de modes doux ont été confiés à la CCRV. Elle participe également aux groupes de travail menés par les autres collectivités liées aux thématiques que sont le stationnement, la signalétique et le ferroviaire.

Vous l'avez compris, la CCRV, mesurant toute la chance qu'elle a d'avoir ce projet sur son territoire, s'y associe pleinement et saura y prendre toute sa part, dans la limite des moyens dont elle dispose, mais toujours avec la même énergie et volonté.

Pour qu'avec lui, notre héritage historique qu'est le Valois, oublié, occulté si longtemps, redevienne un lieu de destination pour les touristes, et de fierté pour ses habitants, de Crépy-en-Valois à Soissons.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 643 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 Villers-Cotterêts Cedex

03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr

Antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

École de Musique Intercommunale

11 place de l'École
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

Office de tourisme Intercommunal

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

Piscine Intercommunale Relais Assistants Maternels (RAM)

Rue Alfred Juneaux
02600 VILLERS-COTTERÊTS
Piscine : 03 23 72 52 27
RAM : 03 23 96 61 30

Pôle Aménagement du Territoire

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25

Services techniques

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84